



INTENCIAL
PATRIMOINE

LA GESTION DÉDIÉE

(05/2020)



INTENCIAL Gestion Privée II vous permet, via la Gestion Dédiiée, de construire votre solution d'investissement sur-mesure qui sera gérée par la société de gestion de votre choix.

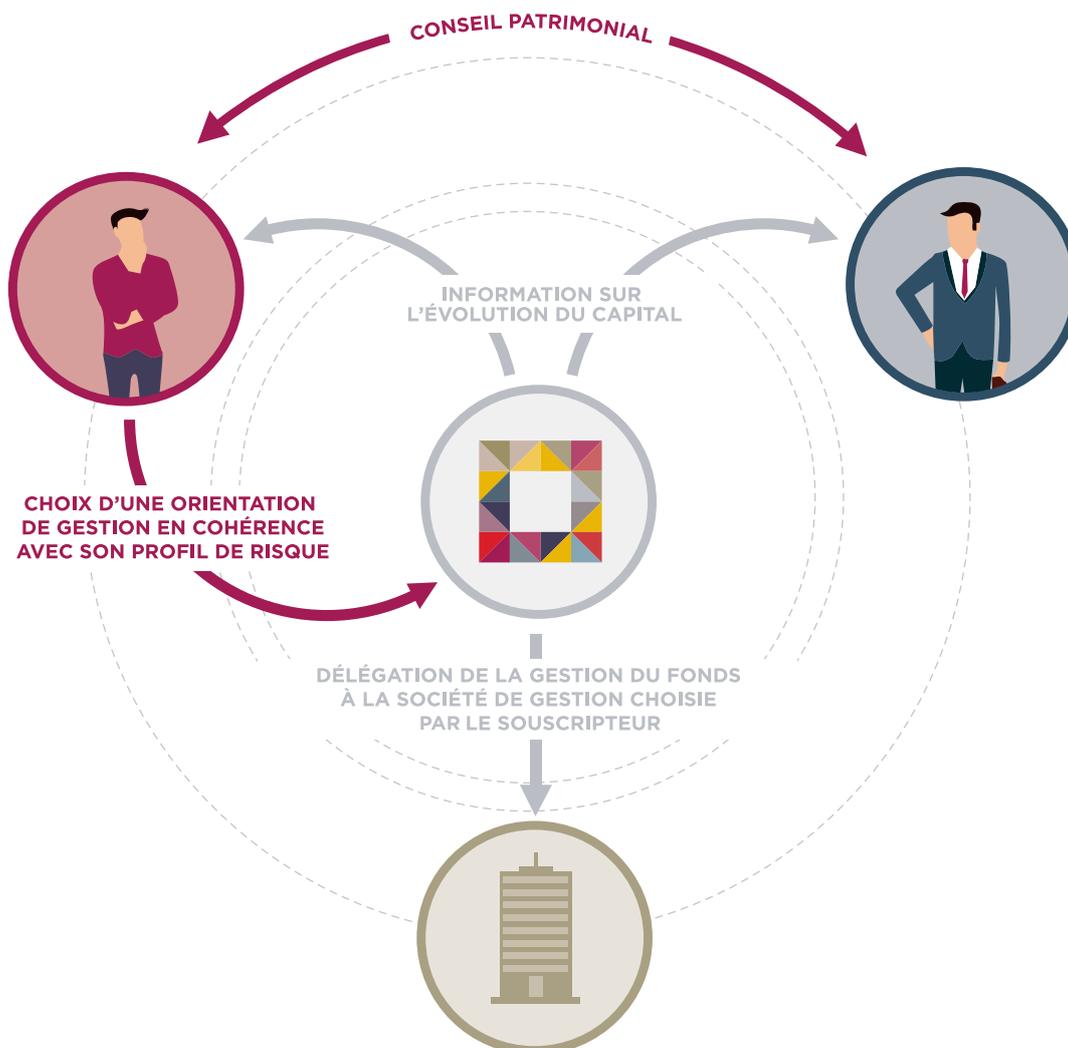
UNE SÉLECTION FINANCIÈRE SPÉCIFIQUE ET UNE GESTION EXCLUSIVE

Ce Fonds Interne Dédiié, créé exclusivement pour vous, vous ouvre les portes d'un large univers d'investissement : actions, obligations, produits structurés...et de nombreux OPC.

Vous définissez votre politique d'investissement, correspondant à vos objectifs et à votre profil d'investisseur.

Dans le cadre de la Gestion Dédiiée, la politique d'investissement vous permet de confier totalement la gestion de ce fonds à une société de gestion, qui réalisera les investissements et la gestion financière en cohérence avec votre profil d'investisseur. Parallèlement, vous pouvez investir une partie de votre capital sur les supports en euros proposés au contrat.

LE FONDS INTERNE DÉDIÉ (FID)



APICIL LIFE



SOCIÉTÉ
DE GESTION



SOUSCRIPTEUR



CGP

* Le choix de la société de gestion est conditionné à l'accord préalable d'APICIL Life et au profil du souscripteur



INTENCIAL
PATRIMOINE

LA GESTION DÉDIÉE
(05/2020)



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

INTENCIAL Gestion Privée II (assurance-vie et capitalisation)	
SUPPORTS EUROS	
SUPPORT EUROS ACMN SÉLECTION RENDEMENT	Oui
SUPPORT EUROS APICIL EURO SELECT	Oui, avec limite à 40% de la valeur de rachat du contrat
SUPPORT EUROS SURAVENIR PROTECT	Oui
FONDS INTERNES DÉDIÉS (FID)	
OPC	Inclus dans le FID (en fonction de la politique d'investissement appliquée)
SCPI	Non
PRODUITS STRUCTURÉS	Inclus dans le FID (en fonction de la politique d'investissement appliquée)
ACTIONS	Inclus dans le FID (en fonction de la politique d'investissement appliquée)

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.



INTENCIAL
PATRIMOINE

LA GESTION DÉLÉGUÉE
(05/2020)



Vous souhaitez bénéficier de l'expertise de votre conseiller, professionnel de la gestion de patrimoine

Elle vous permet de faire appel à votre conseiller patrimonial pour la gestion de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

SAVOIR-FAIRE

Votre conseiller met toute son expertise à votre service dans la sélection des supports en unités de compte et en euros parmi les supports éligibles au contrat, les arbitrages les plus opportuns à réaliser et la mise en place d'options d'arbitrages programmés sur votre contrat. Ces choix d'investissement sont effectués notamment en fonction de votre situation personnelle et patrimoniale, vos connaissances et expérience en matière financière, vos exigences et besoins.

SIMPLICITÉ

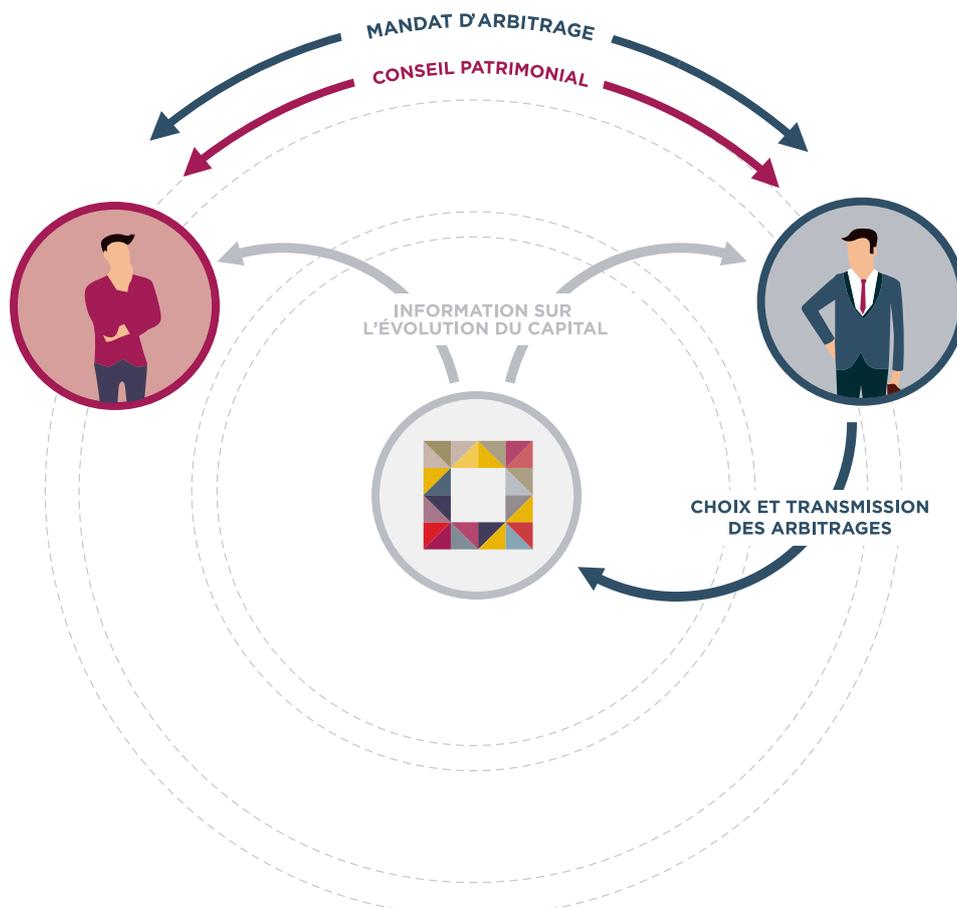
Via la signature d'un mandat d'arbitrage entre vous et votre conseiller, la gestion de votre contrat s'en trouve simplifiée. La gestion Déléguée permet à votre conseiller d'être réactif face aux évolutions du marché.

ACCOMPAGNEMENT

Votre conseiller dispose d'outils d'aide à la sélection des supports financiers et à la saisie d'arbitrages en ligne.

LE MANDAT D'ARBITRAGE AVEC VOTRE CONSEILLER

Vous déléguez la faculté de sélection des supports financiers et d'arbitrages de votre contrat à un conseiller patrimonial. Vous accédez ainsi à une gestion adaptée à votre profil d'investisseur.



 ASSUREUR

 SOUSCRIPTEUR

 CGP



INTENCIAL
PATRIMOINE

LA GESTION DÉLÉGUÉE
(05/2020)



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

	INTENCIAL Archipel ⁽¹⁾ (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL Gestion Privée II ⁽¹⁾ (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL LIBERALYS VIE ⁽²⁾ (assurance-vie)
OPC	Oui	Oui	Oui
SUPPORT EUROS ACMN SÉLECTION RENDEMENT	Oui	Oui	Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO SELECT	Oui, excepté comme support cible ou transitoire des arbitrages programmés	Oui, excepté comme support cible des arbitrages programmés	Non
SUPPORT EUROS SURAVENIR PROTECT	Oui, excepté comme support transitoire de l'option d'arbitrages programmés n°6	Oui	Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO GARANTI	Non	Non	Oui
SCPI*	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées
FONDS STRUCTURÉS*	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées

* L'avenant nécessaire à l'investissement sur ce support doit être signé par le client.

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.

⁽¹⁾ Contrats individuels d'assurance-vie ou de capitalisation libellés en unités de compte et en euros, assurés par APICIL Life S.A.
APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n° 34.402, au capital social de 50 200 525 €. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, Paris 8ème, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

⁽²⁾ Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et en euros, assuré par APICIL Epargne, entreprise régie par le Code des assurances.
APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 114 010 000 Euros dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 440 839 942



Selon les contrats de la gamme INTENCIAL Patrimoine proposés par APICIL Life et APICIL Assurances, les options d'arbitrages programmés sont proposées au sein de la gestion Libre ou Active.

Le souscripteur peut gérer librement son contrat (sélection des supports et des options d'arbitrages programmés) avec l'aide de son conseiller patrimonial.

Il choisit librement :

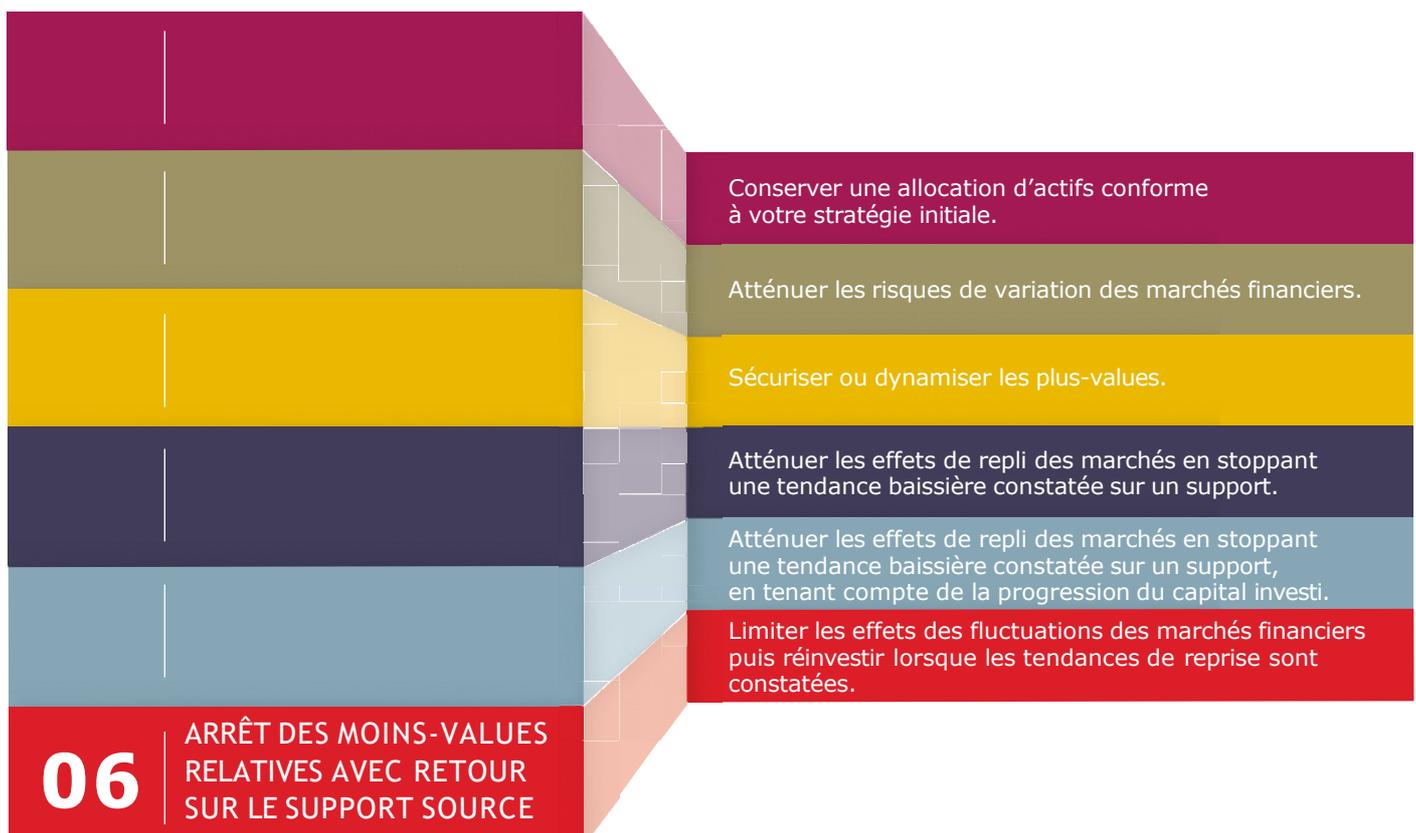
- ▲ Les supports financiers parmi près de 900 supports en unités de compte (OPC, SCPI, produits structurés,...) sélectionnés auprès de 180 sociétés de gestion françaises et internationales couvrant toutes :



Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.

- ▲ Les supports en euros :
 - ACMN Sélection Rendement
 - APICIL Euro select
 - Suravenir Protect
 - APICIL Euro Garanti

- ▲ Par ailleurs, le souscripteur accède, à la souscription ou en cours de vie du contrat, à des options d'arbitrages programmés innovantes :





UNIVERS D'INVESTISSEMENT



GESTION LIBRE

	INTENCIAL Archipel* (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL Archipel PEP* (assurance-vie)	INTENCIAL Horizon* (assurance-vie)	INTENCIAL Gestion Privée II* (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL LYBERALIS VIE** (assurance-vie)
OPC	Oui	Oui, sous conditions	Oui	Oui	Oui
SUPPORT EUROS ACMN SÉLECTION RENDEMENT	Oui	Oui	Non	Oui	Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO SELECT	Oui	Oui	Oui	Oui, excepté comme support cible des arbitrages programmés	Non
SUPPORT EUROS SURAVENIR PROTECT	Oui	Oui	Non	Oui	Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO GARANTI	Non	Non	Non	Non	Oui
SCPI	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, sous conditions sur la partie plus-value du contrat et excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées
FONDS STRUCTURÉS	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Non	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, excepté comme support d'opérations programmées



GESTION ACTIVE

	INTENCIAL Archipel* (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL Archipel PEP* (assurance-vie)
OPC	Oui	Oui, sous condition
SUPPORT EUROS ACMN SÉLECTION RENDEMENT	Oui	Oui
SUPPORT EUROS APICIL EURO SELECT	Oui, excepté comme support cible ou transitoire des arbitrages programmés	Oui, excepté comme support cible des arbitrages programmés
SUPPORT EUROS SURAVENIR PROTECT	Oui, excepté comme support transitoire des arbitrages programmés de l'option n°6	Oui
SCPI	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Oui, sous conditions sur la partie plus-value du contrat et excepté comme support d'opérations programmées
FONDS STRUCTURÉS	Oui, excepté comme support d'opérations programmées	Non

*Contrats individuels d'assurance-vie ou de capitalisation libellés en unités de compte et en euros, assurés par APICIL Life S.A.

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n° 34.402, au capital social de 50 199 081 €. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

**Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et en euros, assuré par APICIL Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 13 717 446 € dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 440 839 942.



INTENCIAL
PATRIMOINE

**LA GESTION PILOTÉE
APICIL INVEST**



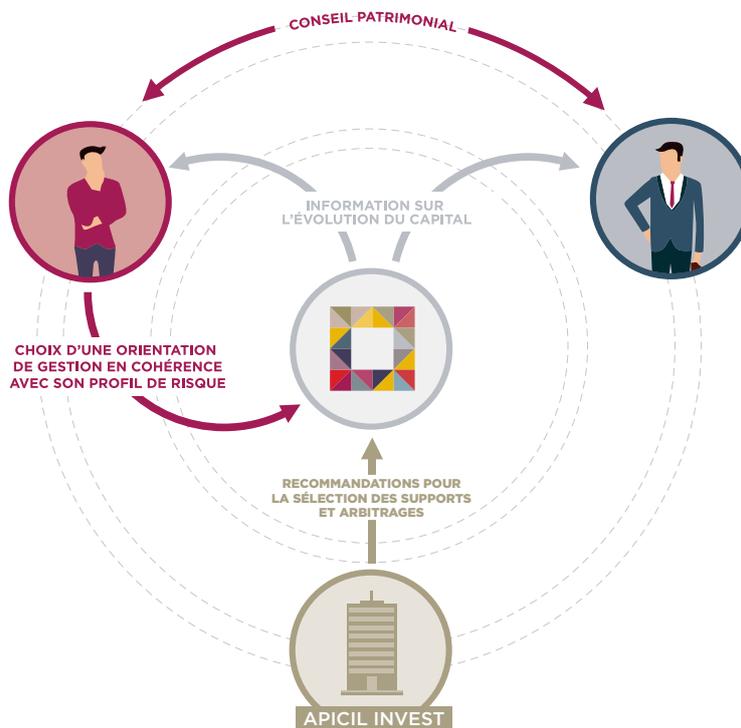
(09/2016)

DÉFINITION ET FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de ce mode de gestion, le client sélectionne **une orientation de gestion en cohérence avec son profil de risque**. La compagnie d'assurance (APICIL Life ou APICIL Assurances) met en œuvre l'orientation définie conformément aux recommandations d'APICIL INVEST.

Accès à une sélection de supports financiers, sélectionnés en total indépendance par APICIL Invest, **qui correspondent le mieux aux objectifs patrimoniaux du client** en fonction du profil de gestion choisi (selon son horizon d'investissement et son profil de risque).

La compagnie d'assurance **informera le client de toutes les modifications** réalisées dans la répartition de son capital et de son évolution.



ASSUREUR



SOCIÉTÉ
DE GESTION



SOUSCRIPTEUR



CGPI

LES DEUX PROFILS DE GESTION ET LEURS SPÉCIFICITÉS

	EURO PRUDENT / DIVERSITY	EQUILIBRE / FLEXITY
COMPOSITION	Fonds Euros + Unités de compte	Unités de compte
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le rendement tout en maîtrisant le risque avec une volatilité anticipée maximale de 5%. Le portefeuille est investi sur des supports libellés en euros (pour une part comprise entre 10% et 70%) et sur des OPC (actions, obligataires, diversifiés...) sélectionnés à travers un mode de gestion flexible. Horizon de placement conseillé : 2 ans minimum Orientation de gestion adaptée aux souscripteurs ayant une faible appétence pour le risque. 	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le rendement tout en maîtrisant le risque avec une volatilité anticipée maximale de 8%. Le portefeuille est investi à 100% en OPC (actions, obligataires, diversifiés...), sélectionnés à travers un mode de gestion flexible. Horizon de placement conseillé : 4 ans minimum Orientation de gestion adaptée aux souscripteurs ayant une appétence au risque modérée.
VOLATILITÉ ANTICIPÉE MAXIMALE	5%	8%



INTENCIAL
PATRIMOINE

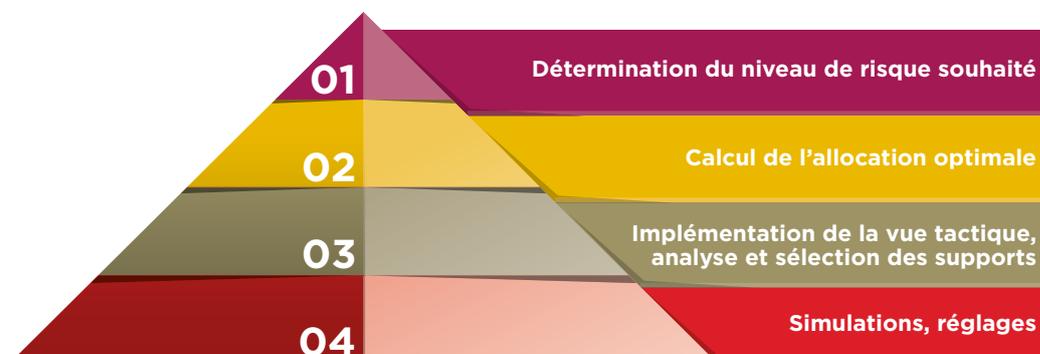
**LA GESTION PILOTÉE
APICIL INVEST**



(09/2016)

UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION RIGOUREUX

- ▲ La méthode de construction de portefeuilles d'APICIL Invest repose sur l'optimisation du couple rendement / risque à long terme.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'univers d'investissement dépend de l'orientation de gestion choisie tout en gardant pour objectif l'optimisation du couple rendement/risque à long terme.

	INTENCIAL Archipel ⁽¹⁾ (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL Gestion Privée II ⁽¹⁾ (assurance-vie et capitalisation)	INTENCIAL Liberalys Vie ⁽²⁾ (assurance-vie)
OPC			Inclus dans les profils en fonction de l'orientation choisie
SUPPORT EUROS ACMN SÉLECTION RENDEMENT	Inclus dans les profils en fonction de l'orientation choisie	Inclus dans les profils en fonction de l'orientation choisie	Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO SELECT			Non
SUPPORT EUROS SURAVENIR PROTECT			Non
SUPPORT EUROS APICIL EURO GARANTI	Non	Non	Inclus dans les profils en fonction de l'orientation choisie
SCPI	Non	Non	Non
FONDS STRUCTURÉS	Non	Non	Non
FONDS INTERNES DÉDIÉS (FID)	Non	Non	Non

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.

⁽¹⁾ Contrats individuels d'assurance-vie ou de capitalisation libellés en unités de compte et en euros, assurés par APICIL Life S.A. APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 €. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, Paris 8ème, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

⁽²⁾ Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et en euros, assuré par APICIL Epargne, entreprise régie par le Code des assurances.

APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 114 010 000 Euros dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 440 839 942



INTENCIAL
PATRIMOINE

LA GESTION MULTI-POCHES

Disponible au sein des contrats d'assurance vie et capitalisation assurés
par APICIL Epargne et APICIL Life

QU'EST CE QUE LA GESTION MULTI-POCHES ?

Le Multi-poches permet de **combinaison au sein d'un même contrat un mode de gestion Libre ou Délégée et une gestion sous mandat** gérée par des sociétés de gestion de renom.

5 ORIENTATIONS, 5 SOCIÉTÉS DE GESTION

La Gestion Sous Mandat donne accès à **une gamme innovante de 5 orientations**, cumulables entre elles, qui se distinguent par leur profil de gestion et leur niveau de risque SRRI.

✓ **ORIENTATION PRUDENTE** GÉRÉE PAR OFI LUX

✓ **ORIENTATION EQUILIBRE** GÉRÉE PAR LAZARD FRÈRES GESTION

✓ **ORIENTATION DYNAMIQUE** GÉRÉE PAR TOCQUEVILLE FINANCE

✓ **ORIENTATION THÉMATIQUES** GÉRÉE PAR NATIXIS IM

✓ **ORIENTATION ETF** GÉRÉE PAR AURIS GESTION EN PARTENARIAT AVEC FIRST TRUST



PRÉSENTATION DE LA GESTION MULTI-POCHES

GESTION LIBRE MULTI-POCHES

CONTRAT



GESTION DÉLÉGUÉE MULTI-POCHES

CONTRAT



EXEMPLE /

Souscription de 200 000 €

Contrat souscrit : INTENCIAL Liberalys Vie

Combinaison choisie : Gestion Libre +
Gestion sous mandat

CONTRAT

POCHE GESTION LIBRE	
APICIL Euro Garanti	60 000 €
Dynapierre	30 000 €
Invest Latitude Monde	10 000 €
OPCIMMO	40 000 €
TOTAL	140 000 €

POCHE GESTION SOUS MANDAT	
Orientation Dynamique	40 000 €
Orientation Thématiques	20 000 €
TOTAL	60 000 €

TOTAL CONTRAT	200 000 €
----------------------	------------------



INTENCIAL
PATRIMOINE

▣ GROUPE APICIL

MODALITÉS D'ACCÈS

1.

La gestion Multi-poches est disponible à la souscription pour les versements au sein des contrats suivants :

Contrats assurés par APICIL Epargne

INTENCIAL Libéralys Vie
INTENCIAL Libéralys Capi

Contrats assurés par APICIL Life

INTENCIAL Gestion Privée II
INTENCIAL Gestion Privée II Capi

2.

Ouverture de la gestion multi-poches sur les stocks des contrats APICIL Epargne (*INTENCIAL Libéralys Vie/Capi*) et APICIL Life (*INTENCIAL Archipel Vie/Capi* et *INTENCIAL Gestion Privée II vie/Capi*) pour les arbitrages et le changement de mode de gestion.



INTENCIAL
PATRIMOINE

■ GROUPE APICIL

MODALITÉS D'ACCÈS

TARIFICATION DE LA POCHE LIBRE OU DÉLÉGUÉE :

CONTRATS ASSURÉS PAR APICIL EPARGNE

Supports UC :

- Gestion libre : 1% max
- Gestion déléguée : 1,90% max

Supports € :

- APICIL Euroflex : 4% max
- APICIL Euro Garanti : 1% max

CONTRATS ASSURÉS PAR APICIL LIFE

Supports UC* :

- Gestion libre : 1% max
- Gestion déléguée : 1,10% max
+ majoration de 0,80% max par an du capital constitué sur les UC ou majoration de 0,50 % par an du capital constitué sur les UC et des frais variables égaux à 10 % de la différence positive nette entre la performance nette annuelle observée sur le capital libellé en UC et le seuil défini (entre 3 % et 15 %)

Supports € :

- APICIL Euroflex : 4% max
- APICIL Euro Select, Suravenir Protect : 1% max

TARIFICATION DE LA POCHE GESTION SOUS MANDAT : FRAIS SUPPORTS UC + 0,70%

APICIL + AM : + 0,35%

CGP : + 0,35%

MINIMUM POCHE GESTION SOUS MANDAT :

Versement initial
5 000 € /orientation

Versement complémentaire
1 000 € / orientation

Arbitrage (hors supports
composant l'orientation)
500 €/orientation

Versement libre programmé
500 € / orientation

* L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



INTENCIAL
PATRIMOINE

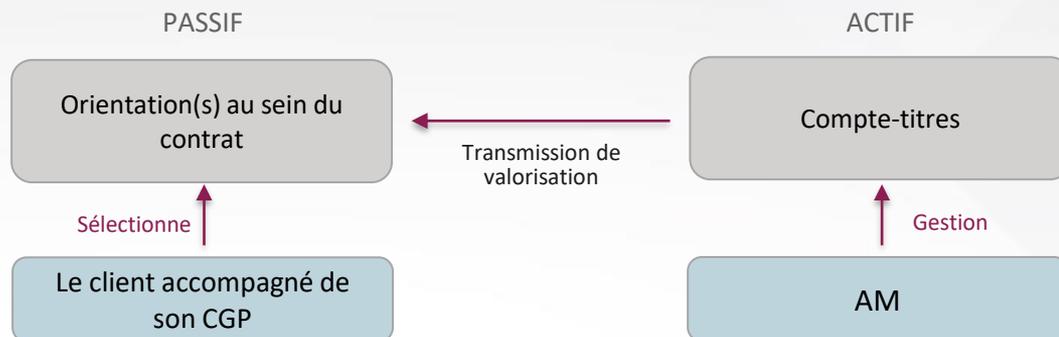
▣ GROUPE APICIL

FONCTIONNEMENT DE LA GESTION SOUS MANDAT

La gestion de chaque orientation s'effectue à l'actif, c'est-à-dire au travers d'un compte-titres.

Les évolutions des portefeuilles sont transmises quotidiennement à l'assureur pour valoriser les contrats des clients.

De ce fait, la gestion du mandat n'est pas contrainte par les caractéristiques propres au contrat (délai de traitement, supports éligibles...).



LES AVANTAGES DE CE PROCESS

- ▶ Une **architecture ouverte** → accès à un univers d'investissement beaucoup plus large que les seuls supports référencés sur le contrat (titres vifs, OPC non référencés, options, etc.)
- ▶ Les **ordres sont passés à l'actif** → optimisation du market timing, plus grande réactivité, aucun délai de traitement en interne

LES 5 ORIENTATIONS DE GESTION SOUS MANDAT

Orientation Prudente

avec OFI LUX



Recherche d'une performance supérieure à celles des fonds en euros à travers une gestion flexible et prudente d'un portefeuille d'OPC intégrant un processus ISR et/ou des pratiques ESG.

Orientation Equilibre

avec LAZARD FRERES GESTION



Recherche d'une performance à travers des mouvements tactiques au sein d'un mode de gestion flexible.

Orientation Dynamique

avec TOCQUEVILLE FINANCE



Recherche d'une performance à travers une exposition dynamique aux marchés des actions internationales.

Orientation ETF

avec AURIS GESTION ET FIRST TRUST



Recherche d'une performance à travers une exposition sur des ETF cotés exposés sur les marchés des actions internationales.

Orientation Thématiques

avec Natixis IM



Recherche d'une performance à travers une exposition dynamique aux marchés des actions internationales via des fonds thématiques et à des segments de marché en croissance structurelle qui profitent des profondes transformations de nos économies.



L'allocation d'actifs proposée par OFI combine :

- Une allocation stratégique de long terme reposant sur un modèle quantitatif interne qui vise à améliorer le potentiel de performance ajustée du risque
- Une allocation tactique de court terme permettant aux gérants allocataires d'ajuster les résultats du modèle avec les conclusions du Comité d'allocation mensuel du Groupe OFI

Les raisons d'investir

- Privilégier une exposition aux risques limités dans la valorisation d'un capital à moyen/long terme sur un horizon de placement recommandé de 5 ans
- Investir à travers la gestion flexible et prudente d'un portefeuille composé majoritairement d'OPC intégrant un processus ISR et/ou des pratiques ESG
- Investir sur différentes classes d'actifs, sans restriction particulière de zones géographiques, de devises et de tailles de capitalisation

La gestion sous mandat avec OFI

- Une délégation de la gestion de votre épargne à des experts
- Une offre adaptée à votre profil et/ou projet d'investissement
- Une gestion visant à améliorer le potentiel de performance ajustée du risque
- Une approche pragmatique s'appuyant sur une évaluation quantitative et une réflexion fondamentale





- ✓ Cette orientation de gestion s'adresse aux investisseurs ayant une **appétence au risque modérée**, à la recherche d'une performance supérieure aux obligations tout en acceptant un risque de perte en capital plus important sur une durée de placement recommandée minimum de 4 ans.
- ✓ Le mandat peut être **investi en OPC actions de 0 à 50% maximum** et de **0 à 100% en OPC d'obligations d'Etats ou privées**. L'univers d'investissement est international avec une surpondération sur l'Europe.
- ✓ La gestion du mandat est **confiée à l'équipe de gestion diversifiée** : une même équipe en charge de l'allocation tactique et de sa mise en œuvre dans le mandat, assurant ainsi efficacité, cohérence et réactivité dans la prise de décisions. Cette équipe composée de 4 économistes-allocataires gère 2,2 Mds € d'actifs sous gestion en mandats et fonds diversifiés et bénéficient de 19 années d'expérience moyenne dans la profession.
- ✓ **L'analyse du cycle économique et l'appréciation de la valorisation des différentes classes d'actifs sont au cœur de notre processus d'allocation d'actifs**. Afin de limiter la volatilité, cette analyse fondamentale est complétée par la prise en compte d'autres facteurs qui peuvent ne pas être liés aux fondamentaux et influencer les marchés sur le court terme. Nos fortes convictions associées à des marges de manœuvre importantes nous permettent de générer de la performance dans toutes les configurations de marché.





- Une allocation d'actifs diversifiés respectant une cible de risque 5 à 6.
- Une sélection d'OPC en architecture ouverte, et en clean share, cherchant à maximiser la performance.
- Une couverture tactique du risque action.
- Chercher à tirer profit de la volatilité des marchés actions, source de performance du mandat.
- Une durée d'investissement recommandée supérieure à 5 ans.



L'EXPERTISE DE TOCQUEVILLE – une allocation diversifiée et réactive

- ✓ **Un portefeuille géré activement pour respecter un niveau de risque cible égal à 6.** Cette approche permet d'intégrer le risque en amont et tout au long du processus de gestion.
- ✓ **Une attention portée à la génération sur le long terme,** d'un rendement du capital investi grâce à une exposition dynamique aux marchés d'actions internationales comprise entre 0% et 100% de l'actif net.
- ✓ **Un mode de gestion en architecture ouverte** réalisée par une équipe pour une grande marge de manœuvre en matière d'allocation entre différentes classes d'actifs, secteurs et zones géographiques.
- ✓ **Une absence d'indicateur de référence,** pour chercher à tirer parti du potentiel des marchés les plus porteurs, au sein d'un large univers d'investissement.
- ✓ **Une couverture du risque actions** via un fonds overlay investi tactiquement afin de réduire le risque de perte en capital en cas de baisse modérée à forte des marchés action, en contrepartie de l'abandon d'une partie de la hausse potentielle de ces marchés actions.





L'orientation ETF repose sur l'association au sein d'une même offre d'une maison de gestion française (Auris Gestion) & d'un spécialiste international de l'allocation en ETFs (First Trust).

Il s'agit d'une **allocation internationale diversifiée** (exposition actions et taux/crédit) recourant essentiellement à des ETFs au format UCITS avec liquidité quotidienne.

Cette allocation d'actifs systématique est **revue mensuellement** (ou en tant que de besoin) **selon le modèle « All Weather » développé par First Trust**, qui a comme objectif de réduire la volatilité et le risque de perte maximale, avec un maître-mot : la diversification (géographique, par styles d'ETFs sous-jacents).

- Le niveau de SRI de ce mandat varie dans **une fourchette de 4 à 5**.
- En termes de bornes d'allocation, l'exposition actions historique maximale est de l'ordre **de 60% avec une limite contractuelle de 70%**.
- La philosophie de la gestion déployée vise ainsi à obtenir une **allocation la plus équilibrée possible entre les moteurs actions et taux/crédit**.
- L'exposition aux pays émergents est **limitée à 20% max**.
- L'allocation est réalisée en **architecture ouverte** (40% max d'ETFs First Trust).



ORIENTATION THEMATIQUES

NATIXIS IM



C'est un mandat dynamique, investi à **100% en actions internationales, sans contrainte géographique ni sectorielle.**

Le mandat « Orientation Thématiques » sélectionne des thèmes d'investissement porteurs, qui offrent des taux de croissance durablement supérieurs à la croissance de l'économie mondiale. **L'Eau, la Sécurité, l'Environnement, l'Intelligence Artificielle, la Robotique, l'Economie de l'abonnement ou des seniors sont autant de sujets qui deviennent majeurs et décisifs pour la prospérité de l'Humanité.**

Ces thématiques d'investissement sont structurelles. Elles sont soutenues par les mutations profondes et prévisibles de nos économies, telles que l'évolution démographique, l'urbanisation, les défis environnementaux, la digitalisation, les évolutions réglementaires ou la gouvernance. Elles offrent généralement une meilleure résilience dans les phases de retournement de cycle économique.

*Le mandat « Orientation thématiques » vous permet de **donner du sens et du bon sens à l'épargne de vos clients**, tout en déléguant le choix et la gestion des différents thèmes d'investissement aux experts de Natixis Investment Managers.*

*Les actions thématiques sont une **classe d'actifs particulièrement adaptée à un investissement de long terme**, et permettent d'obtenir des rendements supérieurs en contrepartie d'une prise de risque plus élevée.*

- Une **combinaison de 6 à 8 thèmes** permettant d'investir notamment dans les **révolutions digitale et environnementale** qui façonnent le monde de demain ;
- Une **allocation équilibrée** qui peut être revue une fois par an par l'équipe de gestion ;
- Une **allocation de type « buy & hold »** permettant de capitaliser la progression des thèmes les plus performants ;
- L'objectif de **surperformer l'indice MSCI World sur une durée minimale de placement de 5 ans.**



LA GESTION MULTI-POCHES EN DIGITAL

COMMENT SOUSCRIRE ?

2 COMPARTIMENTS :

POCHE
Gestion sous Mandat

POCHE
Déléguée ou Libre

Répartition du versement initial

Fonds nécessitant un formulaire spécifique.

	LIBELLÉ	RÉPARTITION	MONTANT APPROXIMATIF
✓ POCHE GESTION SOUS MANDAT : 60 %			480 000,00 €
▼ Détail	Orientation Equilibré (LAZARD FRERES GESTION)	30 %	240 000 €
▼ Détail	Orientation Prudente (OFI LUX)	10 %	80 000 €
▼ Détail	Orientation Dynamique (TOCQUEVILLE FINANCE)	20 %	160 000 €

DIC	ISIN	LIBELLÉ	RÉPARTITION	MONTANT APPROXIMATIF
✓ POCHE GESTION DÉLÉGUÉE : 40 %				320 000,00 €
↓ DIC	FRS000010M17	ESC MENSUEL FEVRIER 2020	40 %	320 000 €

Saisir ISIN Saisir libellé

Reste à répartir 0,00 % 0,00 €



INTENCIAL

PATRIMOINE

APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances,
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au
capital de 13 717 446 € dont le siège social est situé 38 rue
François Peissel – 69300 Caluire et Cuire enregistrée au RCS de
Lyon sous le numéro 440 839 942

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife
Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit
luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc
d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand duché de
Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des
Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de
50 200 525 €. Succursale pour la France : 51 rue de Londres,
Paris 8ème, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169